

Légende

Les zones du PLU :

 Contour de zone

Prescriptions :

- ◆ Eléments protégés de la trame bleue (mares)
-  Élément protégé de la trame verte (haies)
-  Élément protégé de la trame verte et du paysage (arbres en alignements)
-  Élément protégé de la trame bleue (ripisylves)
-  Élément protégé de la trame bleue (hydrographie)

-  Élément protégé de la trame verte ou du paysage (bosquets et masses végétales <4ha)
-  R151-43 alinéa 2 - Enjeux environnement-paysage-cadre de vie : haie champêtre à réaliser
-  ZHum - Élément protégé de la trame bleue (zone humide)
-  Étangs - Élément protégé de la trame bleue (étangs)